

# La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul	21 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Historique, seul	21 0 0
Aux deux publications réunies	21 10 0

PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion	25.-
Dix lignes et au-dessous, première insertion	30.-
Au-dessus par lignes	35.-
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Afranchir les lettres.)	

## Education.

## Industrie.

## Progrès.

### Nouvelles Étrangères.

**QUESTION DU TEXAS.**—Au moment où l'on accuse l'administration de M. Polk, en commandant au général Taylor de prendre position sur le Rio-Grande, d'avoir fourni le motif, à l'armée mexicaine, de commencer les hostilités, nous croyons utile de faire, brièvement, l'histoire de cette question des frontières texiennes, qui n'est pas sans une certaine importance.

Par la constitution des États-Unis mexicains, adoptée en 1824, la république fut divisée en une fédération d'États, en territoires et en un district fédéral. Les États, au nombre de 19, étaient : Tabasco, Las Chiapas, Oaxaca, Vera-Cruz, Tamaulipas, San-Luis-Potosi ; la Nouvelle-Léon, Coahuila et Texas, la Puebla, Mexico, Michoacan, Zalisco, Senora, Sinaloa, Queretaro, Guanajuato, Zacatecas, Durango et Chihuahua ; les territoires comprenaient l'Alta-California et Colima ; Santa-Fé, du Nouveau-Mexique, formait le district.

On avait réuni Coahuila et le Texas pour en faire un seul État mais cette union n'était que provisoire, le Texas ayant été autorisé à la dissolution aussitôt qu'il posséderait une population et des ressources suffisantes pour constituer un État séparé.

En 1834, le colonel Juan N. Almonte, par ordre du gouvernement fédéral mexicain, visita le Texas, et dressa, de ce pays, un rapport statistique suivant lequel la partie du Mexique, qui peut être désignée sous le nom de Texas proprement dit, était située entre 28° et 30° de latitude Nord, 170° et 250° de longitude Ouest de Washington, et bornée, au Nord, par le territoire d'Arkansas ; à l'Est par l'état de Louisiane ; au Sud par le golfe du Mexique et l'état de Tamaulipas, et à l'Ouest, par Coahuila, Chihuahua et le territoire du Nouveau-Mexique. Durant ses opérations, Almonte fut informé, par le gouvernement de l'état de Coahuila et Texas, que loin que la rivière de Las Nueces, comme on le suppose généralement, formât la limite entre la Coahuila et le Texas, cette assercion était fondée sur une erreur géographique. La véritable limite, disait ce gouvernement, devait commencer à l'embouchure de la rivière Arkansas, et en remontant la source pour continuer, de là, en ligne droite, jusqu'à la rencontre du point de jonction des rivières Medina et San-Antonio, d'où elle devait, suivant la rive orientale de la Medina, vers sa source, aboutir aux frontières de Chihuahua.

S'il faut en croire l'ouvrage de Mme Holley les limites du Texas proprement dit, étaient : au Nord, la rivière rouge, le séparant d'Arkansas ; au Sud, le golfe du Mexique ; à l'Est, la rivière Sabine et la Louisiane ; à l'Ouest, la rivière Nueces, le séparant de Tamaulipas et Coahuila.

Mais ces vagues autorités, auxquelles on aurait peut-être dû recourir quand le Texas était partie intégrante de la république mexicaine, sont aujourd'hui surannées ; ne restant pas plus longtemps un politiquement au Mexique, le Texas a réclamé, pour lui-même, des frontières nouvelles, plus amples et plus naturelles, telles que doit en avoir une république indépendante.

La limitation actuelle est une des phases de la déclaration d'indépendance ; le Texas s'est détaché du Mexique, a constitué ses autorités, son mode d'administration, ses règles gouvernementales, et, dans un acte du Congrès, approuvé par le président Houston, le 19 décembre 1836, il a dit textuellement : " Que depuis et après la passation du dit acte, la juridiction civile et politique de la république texienne était et serait déclarée s'étendre aux limites suivantes, à savoir : commençant à l'embouchure de la rivière Sabine et se dirigeant, à l'Ouest, le long du golfe du Mexique, à trois lieues de terre, vers l'embouchure du Rio-Grande, d'où remontant le principal cours de cette dernière rivière jusqu'à sa source, pour, de là, atteindre, au Nord, le 42e degré de latitude Nord et suivre, ensuite, la ligne frontrière telle qu'elle a été établie, à l'origine, dans le traité passé entre les États-Unis et l'Espagne, et que le président était et serait autorisé et invité à ouvrir une négociation avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique, aussitôt que dans son opinion, l'intérêt public le requerrait, pour constater et définir la ligne limitative, telle qu'elle a été convenue dans le traité sus-relaté."

L'indépendance du Texas ayant été reconnue par les États-Unis, ces derniers ont dû nécessairement adopter les frontières que s'est données la nouvelle république, et que la nature elle-même semble avoir posées. Ainsi circonscrit, le Texas se trouve borné, au Sud, par le golfe du Mexique, à l'Ouest, au Nord et à l'Est, par trois grands fleuves, le Rio-Grande-du-Nord, la rivière Rouge et la Sabine, seules limites, nous le répétons, que pût se donner logiquement le Texas indépendant.

Il est vrai que, dans la délimitation définie par l'acte du 19 décembre 1836, sont comprises des portions de Tamaulipas, de Coahuila et du Nouveau-Mexique ; il est encore vrai que la partie du pays sise entre la rivière de las Nueces et le Rio-Grande est une précieuse étendue de terre riche et fertile ; mais la souveraineté des États-Unis sur le Texas n'étant que la suite de la souveraineté qu'avait proclamée ce dernier pays pour lui-même, l'acte du Congrès du 19 décembre, devait être respecté par l'Union américaine avec autant de fidélité que la déclaration d'indépendance.

Les Mexicains, d'ailleurs, n'ont pas réclamé seulement contre la délimitation fixée par le Congrès texien ; ils ont protesté et ils protestent encore contre la déclaration d'indépendance ; ils combattent, ils l'ont assez dit et répété, la réciprocité du Texas ; dans leur système, le cas de guerre existait donc tout aussi bien du moment où les troupes américaines ont fait le premier pas au-delà de la Sabine, que le jour où elles ont paru sur les bords du Rio-Grande. La nouvelle position de l'armée du général Taylor ne pourrait, par conséquent, être considérée

comme un motif légitime d'agression de la part des Mexicains ; à peine y verrions-nous un prétexte dont la responsabilité ne saurait atteindre l'administration de M. Polk.

(Franco-Américain.)

On lit dans le National :

" Nous sommes obligés de nous réduire à donner aujourd'hui un rapide résumé des nouvelles étrangères. L'espace nous a manqué pour en parler plus tôt ; il nous manque encore aujourd'hui pour entrer dans les détails.

En Angleterre, la situation fautive de Robert Peel l'a porté à faire une de ces évolutions qui permettent aux sphères divisées de se rejoindre. La fameuse réforme a été interrompue par l'introduction aux communes d'une loi de violence contre l'Irlande. Sir Robert manque encore une fois à sa parole, car il avait déclaré solennellement qu'il n'engagerait aucun débat sérieux avant que le premier fût terminé. Les Tories ont obtenu de lui qu'il jetât au milieu du parlement un bill qui va replacer les partis dans leur véritable zone. En attendant, les partisans de la protection agissent avec ensemble à la chambre des lords, et le succès de la nouvelle loi économique devient de plus en plus douteux.

Nous ne parlerons pas de l'Espagne, que Narvaez et Christine, les alliés et les amis de M. Guizot, ont fait descendre dans les ténèbres du despotisme ! Et quel despotisme ! celui d'un soldat en banqueroute, et d'un homme flétri comme concussionnaire par toute une assemblée !...

L'Italie, toujours opprimée, toujours frémissante, n'est contenue que par la force. Des précautions extrêmes viennent d'être prises par les gouvernements sur tous les points où la fermentation semblait la plus grande.

La Prusse est travaillée plus profondément encore par un besoin universel de liberté. Nous avons reçu de notre correspondant de Berlin une lettre fort détaillée et fort curieuse sur la situation de cet état et sur celle de l'Autriche. Nous ne voulons pas en parler incidemment. L'Allemagne, qui occupe un rang si élevé dans le monde des intelligences, attendra-t-elle longtemps encore sans prendre sa place parmi les puissances libres et constituées ? Se laissera-t-elle encore abuser par ces stratagèmes perpétuels des despotes qui l'ont si souvent trompée depuis 1809 ? Nous espérons qu'il n'en sera rien, et des faits nombreux attestent que là, comme partout, le sentiment de la nationalité domine tous les autres ; et il n'y a pas de nationalité sans représentation et sans liberté.

Les extraits suivants, empruntés à notre correspondance et aux feuilles allemandes, indiqueront suffisamment quelle est la situation des provinces polonaises et les espérances qu'on a le droit de fonder sur le réveil animé de toutes les populations que la violence a divisées, que le même désir anime, que les mêmes stimulans excitent, et qui n'attendent toutes qu'une heure et une occasion.

(Correspondance particulière du National.)  
Jassy (Moldavie), 29 mars.

Cette année devait avoir lieu, dans toute la Moldavie, le recensement pour la perception de l'impôt : ce travail qui se renouvelle tous les sept ans et se traduit toujours en charges onéreuses pour le peuple, a provoqué un mécontentement général, et, le 8 mars dernier, toutes les corporations de la capitale se sont soulevées et se sont portées au palais du prince. Celui-ci ayant eu connaissance de ce qui se passait dans les rues, parut bientôt à l'entrée de sa demeure et s'enquit des motifs qui avaient pu provoquer une pareille démarche. Il lui fut répondu que l'on demandait la répression des abus dont le gouvernement ne cessait d'accabler le peuple. Le prince dit alors à la foule d'aller l'attendre au palais administratif, où il prendrait connaissance de ses griefs.

En sortant de l'habitation princière, le peuple fut rencontré par le ministre de l'intérieur qui lui ordonna de se disperser et d'envoyer ses requêtes par les chefs des corporations, menaçant de recourir à la force armée si l'on n'obéissait sur-le-champ. Mais, en ce moment, le courage de ces anciens Moldaves, jadis si redoutables, et l'ordre formel du ministre fut enfreint. La foule se rendit au lieu indiqué par le prince, où celui-ci ne tarda pas à paraître. Le prince, ayant pris connaissance des plaintes des corporations, annula la statistique d'après laquelle le gouvernement percevait l'impôt, et décréta la constitution d'une nouvelle statistique plus juste et plus équitable.

L'exemple donné par la ville de Jassy eut du retentissement dans le pays ; les paysans des Karpathes se sont révoltés, et les vigoureux montagnards des districts de Bakaou et de Pont-nai ont envoyé une députation de plus de 300 paysans chargés de faire connaître au prince les vexations du pouvoir. Le gouvernement, averti à temps, n'a laissé pénétrer auprès du prince que quelques députés. Nous ne savons quel sera le résultat de toutes ces démonstrations ; mais l'affaire est grave. Le peuple a enfin commencé à ouvrir les yeux et à s'apercevoir que lui seul supportait tous les impôts, que lui seul souffrait. Tout est pour le prince et la noblesse ; celle-ci ne paie pas d'impôts, ne supporte aucune charge onéreuse ; aussi est-elle très inquiète des troubles qui règnent en ce moment chez nos voisins de la Gallicie, troubles qui n'ont pas peu contribué à amener le mouvement du 8 mars. Ces craintes ne sont nullement imaginaires, car le temps de régler ses comptes avec les paysans moldaves n'est peut-être pas bien éloigné.

—Le Progressif cachois raconte l'historiette suivante :

" Un individu logé chez M. Jumeau, aubergiste à Saint-Antoine, près Yvetot, se leva mercredi matin de bonne heure, s'introduisit dans la chambre de son hôte, prit 130 fr. ferma la porte à double tour et décampa. M. Jumeau, réveillé en sursaut au bruit que fit la clé en tournant dans la serrure, se leva aussitôt, vit son armoire ouverte, comprit la soustraction opérée, attela

un cheval à sa voiture et prit la direction de Barentin, route qu'il supposa avoir été adoptée par le voleur. Il n'avait pas parcouru trois kilomètres qu'il fut abordé par un piéton qui, le voyant seul, lui demanda une place à ses côtés. M. Jumeau, impatient de gagner du terrain, allait s'y refuser, lorsqu'il reconnut son larron en personne, lequel apparemment n'était pas doué d'une égale mémoire, car, de la meilleure foi du monde, il s'établit dans la voiture et entama une conversation des plus amicales, avec force remerciements pour celui qui le rendait un si généreux service.

" Quand nos voyageurs furent arrivés à Barentin, M. Jumeau, au lieu de chercher une auberge, entra à la gendarmerie, où il demanda, non pas à déjeuner, mais une paire de menottes pour son compagnon. Celui-ci, appréhendé et fouillé, fit des vœux d'autant plus complets, qu'il était porteur de la somme volée, encore intacte."

Un journal anglais, le Rail-Way-Bell, parle aujourd'hui du fait principal dont s'occupait notre chronique de Londres :

" Non-seulement on répète le bruit qui avait couru, il y a quelques mois, qu'une illustre personne désirait que le prince Albert fut appelé au rang et au titre de roi époux (king consort) ; on dit que la reine désire que ce projet soit mis à exécution dans le plus bref délai possible. On dit que Sir Robert Peel, après avoir sondé, à ce sujet, ses amis actuels et ses anciens amis les plus influents, a promis de saisir le parlement de cette question à la première occasion favorable."

### LA FUREUR DU JEU A PARIS.

Jamais la fureur de jouer ne s'était élevée au degré où elle est arrivée aujourd'hui. Jamais on n'avait vu tant de mains cupides et fiévreuses battre les cartes et remuer l'as sur les tapis verts. De toutes parts la lutte est engagée. L'armée qui marche sous les enseignes du lansquenet se divise en mille escouades qui fonctionnent nuit et jour, à toute heure, en mille endroits différents. Il n'est pas une minute, pas une seconde, qui ne voie retourner une centaine de cartes et s'agiter le flux et le reflux de la fortune.

De temps en temps on nous apprend que la police a fait une descente dans une maison où l'on donnait à jouer. C'est ordinairement un salon tenu par une lorette émérite, qui réunit son monde sous prétexte d'une table d'hôte. La séance commence par un dîner à trois francs par tête. Les convives se rangent d'abord autour d'une nappe tachée de vin, et puis autour d'un maigre tapis vert. Il y a là des hommes équivoques, des femmes brisées, des gigichins des deux sexes et quelques dupes ingénues : vingt renards pour plumer un chétif oison. Au plus beau moment de la partie, la police arrive, saisit les enjeux et le mobilier, arrête la maîtresse de la maison et inscrit sur son procès-verbal les noms de tous les assistants consternés. Le lendemain, cette superbe capture est proclamée avec pompe ; la morale et la société sont invitées à se réjouir ; il y aura réquisitoire et condamnation ; la vindicte publique sera satisfaite.

### LE DERNIER DES GROGNARDS,

### La Comtesse d'Harleville

### LE MARGUILLIER.

(Suite.)

XII.

### COMMENT LE GROGNARD FUT ÉLU MARGUILLIER.

Après ce panegyrique du vieux sergent, débité avec un accent persuasif, l'abbé Caffieux attendit dans un silence de béate satisfaction le résultat d'une harangue digne des homélies du fameux archevêque de Grenade.

Françoise, que son sexe, plus encore que l'espace de sacerdoce domestique dont elle était revêtue au presbytère, autorisait à opiner la première, mademoiselle François, disons-nous, après avoir demandé, par un regard adressé aux assistants, si elle pouvait prendre la parole, ce que ceux-ci lui octroyèrent par une inclination de tête significative, s'exprima ainsi, de sa plus gracieuse voix, car la gouvernante en avait deux à son usage, l'une douce et euphonique, comme le murmure d'un ruisseau, quand elle s'appliquait à séduire ou à con-

vaincre, l'autre âpre et stridente comme le bruit d'un tourne-broche, quand elle était contrariée, comme, par exemple, quand on chipotait (c'était son expression) M. le curé pour ses droits de présence aux mariages, aux enterrements ou aux baptêmes. Il y avait alors métamorphose complète chez Françoise : la colombe devenait vautour.

—Ce n'est pas une petite affaire, messieurs, que celle qui nous occupe, dit Françoise, qui crut devoir, comme son maître, faire précéder son discours d'un petit bout d'exorde, et nous ne saurions mettre trop de circonspection dans le choix d'un de nos marguilliers. Les temps sont difficiles et il est bon d'avoir des hommes de tête et de cœur dans le sein de la fabrique. Les poules mouillées ne valent rien dans le gouvernement d'une paroisse !...

A ces mots de poules mouillées l'épiciier marguillier dressa les oreilles, et demanda avec toute la courtoisie dont il était susceptible, ce que Mademoiselle (on désignait d'ordinaire par cette qualification la gouvernante), entendait par poules mouillées.

—Mon Dieu, monsieur Galuchet, fit celle-ci, en minaudant, vous croyez toujours qu'on veut parler de vous ! J'entends par poules mouillées les personnes pénétables, qui n'ont pas, dans de certaines occasions, montrer les dents à propos. Le jour où nos deux chantes se sont présentés ivres à l'heure des vêpres et qu'ils ont entonné le de Profundis au lieu de l'O Filii ! M. le curé était bien décidé à les renvoyer. Eh bien ! c'est vous qui l'en avez empêché, en disant que vous ne ratifieriez pas cette mesure parce que vous ne vouliez pas vous faire d'ennemis ; ou peut-être parce que vos intérêts... Mais, n'importe, que ce soit cela ou autre chose, les deux chantes sont restés. Qu'en est-il résulté ? Le serpent et le bedonx se sont mis de la partie, et maintenant ils se grisent aussi bien avant qu'après s'après.

Il n'est pas jusqu'aux enfants de chœur qui ne soient des vauriens ; c'est à ce point que, dimanche soir, à la fermeture de l'église, j'en ai trouvé deux qui jouaient aux billes dans la chapelle de la Vierge ! La veille, je les avais surpris jouant à cache-cache, et savez-vous où ?... dans le confessionnal de M. le curé : n'est-ce pas une abomination ?—Vous avez mal interprété mes paroles, mademoiselle, répondit l'épiciier ; si je n'ai pas consenti au renvoi des deux chantes, c'est j'avais le droit d'agir de la sorte, — ce n'est point parce que je craignais de me faire des ennemis ; je n'ai jamais eu de ces peurs-là, Dieu merci ce n'était pas non plus parce que ces messieurs se fournissent chez moi ; je suis au-dessus de quelques litres d'eau-de-vie... —Au-dessus !... quand il est à son premier étage, murmura entre ses dents le tisserand.

—C'était uniquement parce que ces deux hommes sont pères de famille, comme moi, comme vous... —Comment ! interrompit Françoise à qui le rouge monta au visage, et qui s'apprêtait à fulminer un terrible anathème sur le Lapsus lingue de l'épiciier.

—Ah ! excusez, mademoiselle, je me trompe... je voulais dire chef de maison. Or, je désirais éviter, à deux honnêtes citoyens qui n'ont d'autre fortune que leur talent de musiciens, l'affront d'être honteusement chassés de la sacristie. En outre, je m'étais laissé dire qu'il serait difficile de trouver, dans tout le canton, deux chantes qui eussent une aussi belle voix. Vous voyez que ce n'était pas sur mon profit particulier que j'avais calculé, mais bien sur le bien général, et principalement sur la charité chrétienne que vous savez si bien pratiquer, mademoiselle, dans toutes les occasions possibles.

Ce compliment désarma Françoise, qui fit la réflexion que Galuchet, ayant une influence marquée sur ses confrères les marguilliers, pourrait jeter des balons dans les roues de la candidature qu'elle convoitait ; aussi répondit-elle avec un gracieux sourire : —Vous savez, monsieur Galuchet, que je suis vive comme un poisson ; j'ai la parole alerte, c'est vrai, mais au fond, je ne pense jamais mal du prochain et surtout de vous que j'estime de tout mon cœur !—Ah ! à propos, monsieur Galuchet, nous avons décidément quitté notre épiciier de Corbeil ; il nous donnait tous ses restes de boutique, et c'est vous, monsieur Galuchet, que nous avons choisis, moi et M. le curé, pour le remplacer.

—Ainsi donc, monsieur Galuchet, tandis que j'y pense, envoyez-nous demain matin six paquets de chandelles, — voilà les jours qui diminuent, — un pain de sucre, six livres de pruneaux, trois livres de café, et une livre de fromage de Gruyère, de ce que vous avez de mieux. Je ne vous recommande pas le café ; vous savez que moi et M. le curé, nous nous y connaissons : Martinique mêlé de moitié Bourbon, entendez-vous !

—Soyez tranquille, mademoiselle, répartit l'épiciier que l'appât du gain avait rendu obséquieux comme un chambellan. Je répondrai à la confiance dont M. le curé veut bien m'honorer, et je vous enverrai de bonnes marchandises. Vous me direz surtout des nouvelles de mon fromage ; ce n'est pas pour me vanter, mais aucun marchand épiciier du département n'est capable de vous fournir un meilleur article.

—Voilà une affaire arrangée, reprit la gouvernante, maintenant poursuivons : Je disais donc qu'il nous fallait un homme de tête pour remplacer feu Chalumeau, Dieu veuille avoir son âme !—Jean Thibaut, que M. le curé a proposé d'abord, se fait vieux et commence à avoir l'oreille dure ; ce qui ne vaut rien dans les

délibérations secrètes ; je rejette donc Thibaut.

—Michel Ladévoite, le forgeron, est riche, c'est vrai ; on ne le voit pas souvent au cabaret, mais il manque de nerf !... Vous avez beau rire, monsieur Potard, ajouta la gouvernante en regardant de travers le tisserand qui riait sous cape ; oui, je dis et je vous répète que le père Ladévoite n'a pas de nerf !... Reste donc M. Bourguignon ; oh ! pour celui-là, j'avoue qu'il me paraît réunir toutes les qualités désirables. Vous m'objecterez peut-être qu'il ne vient jamais à l'église et il viendra quand il sera marguillier ; c'est encore un bel homme, rien ne sera si beau que de voir dans notre banc d'abbé, aux jours du fête, une grande moultouille avec une croix d'honneur ; de plus, c'est bien le cas de dire, qu'à la procession personne n'osera broncher quand M. Bourguignon marchera derrière le dais. Un seul de ses regards fera rentrer dans des trous de souris, enfants de chœur, chantes et sermons... et si on voulait étenter à notre église, oh ! alors !... Vous avez bien voulu, messieurs, m'appeler à votre délibération pour suivre mademoiselle Françoise... —Ce n'est pas vrai, maronna bien bas le tisserand ; vous y êtes bien venus de votre propre mouvement !

—Je serais une ingratitude si je ne parlais pas avec sincérité ; c'est pour cela que je donne ma voix à M. Bourguignon, dans la rue du bien général et de la paix du chœur !

—Sans calculer à l'air de nouveau le tisserand entre ses dents. On débattit encore en commun le mérite des trois candidats, puis après, l'abbé Caffieux déclara qu'on allait passer au vote à haute voix. M. Galuchet exprima le premier son avis ; et vota, — grâce à la commande qui lui avait été faite, — pour le grognard. M. Siraudin, le porruquier, vota dans le même sens. Le janinier-floriste, M. Tampon, ne voulut